



Ecole privée Saint Joseph
5, rue de la Sablière
85230 Saint Urbain
Tél : 02.51.68.83.54
Mail: ecoleprivee-sturbain@orange.fr
Site internet :
<http://sainturbain-saintjoseph.fr>

BULLETIN D'INFORMATIONS N°7
14 MARS 2020

Coronavirus :

L'école est fermée à partir de lundi 16 mars mais **accueillera les enfants scolarisés des professionnels de santé qui n'ont pas d'autre solution de garde.**

Cet accueil s'organisera dès lundi 16 mars matin.

Les parents concernés doivent contacter l'école par mail de manière à ce que cet accueil soit le mieux préparé possible.

Les parents et les enfants seront accueillis dès lors qu'ils présenteront la carte professionnelle de santé (CPS) ou une fiche de paye avec mention de l'établissement employeur. S'agissant des personnels assurant la gestion de crise dans les ARS, il conviendra de présenter une attestation de l'ARS.

L'encadrement des enfants des personnels de santé se fera en priorité par les enseignants et le personnel OGEC présents.

Liste des catégories des professionnels concernés :

- Tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ... -Tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- Les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise